CHAPITRE X.

DE LA SOLDE DES TROUPES.

La solde des troupes varie en raison des grades.

Cette variation est fondée sur le nombre des collaborateurs, que les citoyens, employés à chaque grade, sont obligés d'avoir avec eux.

Un général, par exemple, obligé d'être continuellement à cheval, doit avoir plusieurs chevaux.

Il ne peut à la fois surveiller l'armée, la diriger, maintenir l'ordre et la discipline, et panser ses chevaux, il faut qu'il ait avec lui des citoyens qui s'en occupent, et qu'il paie pour cet usage.

Il est obligé d'avoir avec lui plusieurs citoyens chargés de différentes fonctions qu'il ne peut exercer, en remplissant ses devoirs de général. Il faut donc qu'il ait une solde qui le mette à même de payer ces citoyens.

De là la nécessité d'avoir différentes soldes en raison des grades.

D'après le décret du 2 thermidor, la solde des troupes est fixée ainsi qu'il suit :

Général en chef		135 ff		par jour.
Général de division		68		
Général de brigade		41		
Adjudant-général,	chef de brigade	22		
	de bataillon	16		

Adjoints aux adjudans-généraux

Ayant grade de	capitaine	12 ff	10 s
	lieutenant	8	5
	sous-lieutenant	7	10
Aide-de-camp ayant grade de	chef de brigade	22	
	chef de bataillon	16	
	capitaine	12	10
	lieutenant	8	5
	sous-lieutenant	7	10

Dans l'infanterie et infanterie légère, la solde de l'état-major est ainsi fixée :

Chef de brigade	21 ℔ 10 ʃ
Chef de bataillon	15 10
Quartier-maître-trésorier	6 10
Adjudant-major	9

Les autres, en décroissant successivement dans les compagnies.

Capitaine	9 ℔
Lieutenant	5 10 ʃ
Sous-lieutenant	4 5
Sergent-major	1 9
Sergents	1 6
Caporal-fourrier	1 1
Caporal	18
Appointés	10 3 s
Fusiliers	10
Grenadiers	11 6
Cavalier	11 6
Canonniers de première classe	15
Canonniers de seconde classe	11 6
Sapeurs	16
Gendarme à pied	10
Guide	1 19

La solde des états-majors et autres officiers de ces différens corps, suit la même progression que pour ceux de l'infanterie.

D'après ces bases, et l'état de la composition d'une armée de 105,000 combattans, telle que nous l'avons donnée, la solde de

	PAR JOUR.	PAR MOIS.	PAR AN.
L'état-major d'une armée de 105,000 hommes est de . .	3,099 ℔ 5 ʃ	92,979 ℔ ʃ	1,131,244 ℔ 10 ʃ
L'état-major de l'infanterie	3,544 10	106,335	1,293,742 10
L'état-major de la cavalerie	2,039 10	61,177 10	744,326 5
L'état-major de l'artillerie.	169 5	5,077 10	61,776 5
L'infanterie de ligne et légère.	62,357 14	1,870,731	22,760,560 10
La cavalerie de ligne et légère. . .	16,455	493,620	6,005,710
Artillerie de bataillon, à pied, à cheval, sapeurs mineurs.	5,463 12	193,908	2,359,214
Total.	94,127 ℔ 12 ʃ	2,823,828 ℔	34,356,574 ℔

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

Le traitement des employés à la suite peut être divisé en deux parties : celui pour les employés des charrois, et celui pour les employés aux administrations.

Les employés aux charrois sont au nombre de 14,532, dont 12,000 charretiers au moins.

Le traitement des charretiers est de 37 sols et demi par jour.

Celui des autres employés est depuis 5 liv. jusqu'à 17 liv. par jour.

Ainsi, l'on peut supposer le traitement moyen des employés aux transports, de 2 liv. 5 sols par jour ; conséquemment, les 14,532 employés exigent

	PAR JOUR.	PAR MOIS.	PAR AN.
	32,697 ℔	980,910 ℔	11,934,405 ℔

Le traitement le plus foible des autres employés dans les administrations militaires, est de 150 liv. par mois, le plus fort de 500 liv. ; le moyen est donc 325 liv. par mois. Il y a dans une armée de 105,000 hommes, 3,993 employés dans les administrations militaires ; il faut donc pour

	PAR JOUR.	PAR MOIS.	PAR AN.
Leur solde	43,267 ℔	1,297,725 ℔	15,789,155 ℔

La dépense de solde et traitement, pour une armée de 105,000 combattans, est donc :

	PAR JOUR.	PAR MOIS.	PAR AN.
Pour les combattans.	94,127 ℔ 12 ʃ	2,823,828 ℔	34,356,574 ℔
Employés aux transports.	32,697	980,910	11,934,405
Aux administrations.	43,257	1,297,710	15,789,805
Total	170,081 ℔ 12 ʃ	5,102,448 ℔	62,079,784 ℔
Il faut donc pour 1,200,000 combattans	1,943,789 ℔ $\frac{5}{7}$	58,313,691 ℔ $\frac{3}{7}$	709,483,245 ℔ $\frac{5}{7}$

D'après le nombre d'hommes employés à la suite d'une armée, un combattant coûte à la république une valeur en solde de 1 ℔ 12 ʃ 4 ∂ $\frac{3}{4}$ par jour. 48 ℔ 11 ʃ 10 ∂ $\frac{3}{4}$ par mois. 591 ℔ 7 ʃ $\frac{5}{8}$ par an ; et cela indépendamment de l'habillement et autres effets.

f1